



EUROCLOUD FRANCE
66, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
www.eurocloud.fr
Tel : 08 11 20 21 31

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il faut maintenir le statut particulier des jeunes entreprises innovantes pour leur permettre d'investir et de préparer l'industrie du logiciel de demain.

Paris, 20 octobre 2010 – EuroCloud France demande aux Pouvoirs Publics de ne pas remettre en cause le statut fiscal des jeunes entreprises innovantes (JEI).

La taxation du travail en France est relativement élevée¹. Pour lutter contre les délocalisations de matière grise vers les pays de l'Est et du Sud Est, le gouvernement Raffarin avait décidé en 2004 de réduire le niveau de charges sur les emplois de recherche, à forte valeur ajoutée. La mesure eut pour effet de freiner fortement les initiatives d'externalisation (*outsourcing*) du personnel de recherche.

Le ministère de l'Economie s'apprête fortement à toucher le JEI afin d'économiser 57 millions d'euros à partir de l'année prochaine. L'article 78 du projet de loi des finances 2011 propose l'introduction de plafonds sur les exonérations ainsi qu'une diminution progressive des exonérations à partir de la 4^{ème} année. EuroCloud France considère que cela serait de nature à décourager les investissements en R&D et le développement des jeunes entreprises innovantes.

Une partie importante de R&D, et en particulier celle touchant à l'industrie du logiciel, se fait dans les PME et les TPE et représente pour elles un coût d'investissement élevé. Pour ces entreprises innovantes, le JEI et les programmes d'OSEO représentent des outils formidables et quasiment les seules sources de financement sérieux de pur amorçage, c'est à dire avant d'avoir un produit fini près à être accepté par le marché visé.

Il est possible de faire des économies importantes sur le CIR² en supprimant le principal biais de cette mesure : Que des entreprises solides, puissantes et riches comme Total, Thomson, France Telecom et d'autres bénéficient du CIR est une aberration et représente un coût élevé pour le contribuable.

Soutenir la R&D pour le logiciel est indispensable à l'économie française et en particulier alors que le Cloud Computing aidant, les cartes de l'industrie informatique sont en train d'être entièrement rebattues, avec pour la France et l'Europe, l'opportunité de prendre la place qu'elles n'ont pas dans ce secteur. Nous avons absolument besoin que de futurs « Google » ou « Facebook » émergent en France et soient aidés.

¹ Un peu au dessus de la moyenne de l'OCDE

² Crédit Impôt Recherche

Le décret relatif aux JEI favorise la création et la préservation d'emploi, a une conséquence immédiate sur l'innovation et pourrait, sous réserve que l'on en limite le bénéfice aux PME, être moins coûteux. C'est donc un bon dispositif.

Quelles seraient les conséquences de sa suppression ? Des emplois directs qui disparaissent, des emplois indirects qui ne seront jamais créés, un renforcement de l'externalisation de la R&D hors de France et une fragilisation des PME innovantes. Exactement ce qu'il ne faut surtout pas faire.

A propos d'EuroCloud France

EuroCloud France est une association regroupant plus de 70 entreprises du SaaS et du Cloud Computing. EuroCloud France organise annuellement depuis 2005 les Etats Généraux du SaaS et du Cloud Computing et les trophées du SaaS et du Cloud Computing.

L'association a pour objectif de favoriser et d'accompagner le développement des marchés du SaaS et du Cloud Computing en France en précisant son périmètre, son potentiel et les conditions de son essor. Elle a pour mission d'informer de la réalité des initiatives, de l'évolution du marché et des offres ainsi que de favoriser les rencontres entre professionnels du secteur, les médias, les décideurs publics et les utilisateurs.

EuroCloud France est membre fondateur de l'association EuroCloud, présente dans 25 pays européens et qui œuvre au développement du SaaS et du Cloud Computing en Europe.

Plus d'informations : www.eurocloud.fr

Contact : Henry-Michel Rozenblum, délégué général, hmr@eurocloud.fr